

brignoles

rêve(s) d'ovalie

« Bien sûr que j'espère que Toulon intégrera le Top 14... » Ce Brignolais n'est pourtant pas un irréductible de l'ovalie, à la différence de son fils, parti bosser à Nice. « Comme ça, je le reverrai plus souvent! » Vive le sport...

le chiffre du jour

15 Le nombre de personnes bénéficiant actuellement de l'hospitalisation à domicile, grâce à l'association Santé et solidarité du Var

promenade

Le sentier merveilleux à la Sainte-Baume

Une montagne historique au cœur des légendes de Provence. À découvrir demain, à partir de 9h 15, avec un guide. Tarif 13 euros. Enfants, au-dessus de 10 ans, 6,5 euros.

Hospitalisation à domicile : c'est possible et ça fonctionne

MÉDECINE Les patients sont pris en charge par l'association " Santé et solidarité du Var " qui assure une activité en centre Var depuis le mois de juillet dernier



L'hospitalisation à domicile permet une plus grande proximité et des échanges entre malades et soignants.

(Photo Rina Uzan)

toute une organisation à mettre en place ».

Comme à l'hôpital enfin, pas de dimanche ou de jour férié qui compte, la continuité des soins est promise sept jours sur sept, et vingt-quatre heures sur vingt-quatre avec, si besoin, des interventions de nuit, programmées ou urgentes. Une permanence est assurée dans tous les cas.

L'équipe du centre Var compte un médecin, une infirmière coordinatrice, une infirmière de terrain et quatre aides-soignantes.

Le recours à des infirmières libérales ou autres personnels soignants, kinésithérapeute, orthophoniste, sage-femme, etc. reste toujours ouvert. « Chaque fois que cela est possible, nous privilégions toujours l'infirmier traitant qui est en place ».

Au-delà, et plus largement dans une zone plutôt rurale où les familles sont quelquefois loin, le service se veut un vrai accompagnement au malade.

« On aiguille beaucoup pour le social, on aide au montage de dossiers. On ne laisse jamais une famille sans réponse ».

I. B.

On connaît les services de soins infirmiers à domicile, pratique aujourd'hui courante, moins l'hospitalisation à domicile. Une alternative, un accompagnement qui date pourtant d'une cinquantaine d'années. Et qui n'est plus, depuis juillet dernier, réservé à la seule agglomération toulonnaise. L'association « Santé et solidarité du Var » offre, depuis l'été passé, une prise en charge possible des patients du centre et ouest Var, autour de Brignoles et Saint-Maximin. Soit une vingtaine de communes concernées. « Le bénéfice est évident pour les familles qui n'ont plus besoin de courir à Brignoles, Marseille ou Draguignan pour visiter un proche malade », explique Léonie

Fargier, infirmière coordinatrice de ce secteur. Mais, au-delà des kilomètres, l'essentiel des bienfaits va d'abord et surtout aux patients. « En général, ils n'aiment pas beaucoup l'hôpital et sont contents de rentrer chez eux, à la maison où ils ont leurs repères, leurs habitudes. C'est un cadre familial », donc plus rassurant. De fait, la prise en charge est aussi beaucoup plus personnalisée. « Le malade n'est plus un numéro de chambre, mais un prénom. Nous passons plus de temps avec lui, nous faisons beaucoup de relationnel », ajoute l'infirmière, aujourd'hui salariée de l'association, hier d'un établissement hospitalier. Le travail n'est pas moins difficile pour autant. Il faut

s'adapter, « ne pas arriver en terrain conquis. On entre dans l'intimité des patients. Ils ont plus donc exigeants ».

Cancérologie, soins palliatifs...

Une quinzaine de personnes profite aujourd'hui de cette prestation, à Brignoles, Besse, Flassans, Carnoules, Pignans ou La Roque-brussanne. Elles sont jeunes, plus âgées, avec un suivi parfois très lourd - morphine, cathéters centraux, trachéotomie, ventilation artificielle. Leurs pathologies ne nécessitent pas de recours au plateau technique hospitalier mais des soins thérapeutiques, curatifs ou palliatifs. « Et les actes médicaux sont équivalents à ceux réalisés

à l'hôpital », assure Léonie Fargier. Comme à l'hôpital aussi, de nombreuses précautions d'hygiène sont prises, qui obéissent à des procédures précises, exemples,

l'emploi de blouse jetable ou l'emballage des déchets (compresses, aiguilles, pansements) dans un sac spécifique, récupéré par une entreprise spécialisée. « C'est

Savoir +

Santé et Solidarité du Var : 3, place saint-Pierre, 83 170 Brignoles. Tél. : 04.94.72.40.00. Site Internet : www.sante-solidarite-var.fr

Une activité très encadrée

L'association « Santé et solidarité du Var » a été créé il y a 25 ans. Et son activité reste très encadrée, soumise à autorisation et agrément, délivrés par les autorités sanitaires (Agence régionale d'hospitalisation et Direction des affaires sanitaires et sociales). Pour le patient, les soins d'hospitalisation à domicile sont pris en charge

dans les mêmes conditions qu'à l'hôpital. Les infirmières (ou autres spécialités) assurent le suivi et le relais avec le médecin traitant ou le médecin hospitalier. La durée de séjour est temporaire, mais peut-être renouvelée. Une journée d'hospitalisation à la maison coûte bien moins cher qu'en hospitalisation classique.

Exemple : une chimiothérapie revient en moyenne à 150 euros contre plus de 500 euros dans un service hospitalier. La Sécurité sociale y trouve donc son compte et le gouvernement encourage la pratique depuis quelques années. Deux cents structures d'hospitalisation à domicile, publiques ou privées, existent en France.